

# Compte-rendu de la réunion 4

## du groupe de travail Recyclage

11 avril 2023

Melle

Présent·es :

Solène

Flavie

Karl

Sylvain

Pascal

Excusé·es :

Emilie

Ugo

Jacques

Rédactrices : Anne-Laure

Anne-Laure, CCMP

Également présente :

- Valérie Porta : coordinatrice du PLPDMA
- Wilson Blaise : chargé d'études à la DPGD

Ordre du jour :

- Echanges entre les membres du groupe Recyclage du Conseil de développement et deux agents communautaires de la Direction Prévention et Gestion des déchets

Tour de table de présentation

Echanges ouverts autour des objets ressourcerie/recyclerie et plus généralement de la prévention et de la gestion des déchets.

CODEV : Quels sont à votre avis les déchets à recycler en priorité ?

CCMP :

Ce sont les encombrants et les déchets verts.

Pour les encombrants, ce sera l'un des points majeurs de l'étude à venir. À ce jour, 7 caractérisations visuelles sur l'ensemble des déchèteries, estimation à 15-20% d'objets pouvant être réemployés mais l'étude permettra de caractériser finement ce qu'il y aura (propriété, masse...) à recycler.

2 caissons de réemploi en déchetterie (expérimentation) : Melle (Bidouille et informatique, Béta Pi et la Boite à utiles) et Sauzé-Vaussais (Emmaus). Les agents de déchetteries orientent + 2 permanences par semaine de la Boite à utiles (lundi et samedi après-midi).. Objectifs : faire baisser les tonnages en déchèterie et donner une seconde vie aux objets. But : qu'il y ait des caissons dans toutes les déchetteries... mais elles sont petites.

Territoire zéro chômeurs : personnes vont être en observation en déchetterie dans les semaines qui viennent.

Prévention : « éviter de générer autant de déchets possibles » = réduire le volume de déchets apportés en déchèteries et le volume à traiter (levier : augmentation constante de la TGAP -65 € d'ici 2025)

CODEV : pourquoi n'y avait-il pas eu de PLPDMA avant ?

CCMP : Programme a existé sous un autre nom avant (et dans un autre contexte institutionnel : CCMP n'existe que depuis 2017). En 2018, on a mis en place un CODEC dont un de ses objectifs contractuels est la mise en place d'un PLPDMA. En 2019, un diagnostic des déchets du territoire a été effectué afin d'élaborer le plan d'actions du PLPDMA et d'en définir les objectifs

CODEV : la recyclerie c'est votre action principale pour la prévention des déchets ménagers ?

CCMP : Pas uniquement, il existe de nombreuses autres actions (déchets verts, fraction fermentescible, consommation responsable etc..) Sachant que l'expression « déchets ménagers et assimilés » couvre l'ensemble des déchets : ordures ménagères, recyclables, déchets de déchèterie ... La valorisation actuellement des déchets est faite sur les filières existantes.

Réduire d'abord, puis mieux traiter ce qui vient.

CODEV : vous allez porter une ressourcerie ou accompagner des associations ?

CCMP : Projet qui doit réunir tous les acteurs du territoire. Etude de faisabilité : partir de l'existant avec ces multiples activités et voir ce qu'il faut encourager voire renforcer, même si ça n'empêche pas de créer autre chose si les besoins s'en font sentir.

CODEV : quelle répartition des rôles entre bureau d'étude et chargés d'étude CCMP ?

CCMP : financement de l'ADEME oblige à prendre un bureau d'étude.

CODEV : On ne ressent pas une réelle volonté politique pour le projet de recyclerie...

CCMP : vous étiez présent lors de la réunion avec Territoire zéro chômeur, le projet est porté par notre VP M. Chouré, par le DG et la présidence : il y a une réelle volonté politique. Comité technique de pilotage, auquel vous êtes intégrés : démarche participative qui vise à renforcer l'existant et à donner voix aux acteurs du territoire.

CODEV : échanges avec Boite à Utiles ont fait ressortir la méconnaissance des habitants des lieux de collecte/réparation : est-ce qu'il ne manque pas un support pour indiquer ces lieux ?

CCMP : étude va recenser les lieux. Peut-être faudra-t-il un objet visuel, une cartographie est demandée dans le cahier des charges de l'étude...

Enjeu : La ressourcerie/recyclerie n'est pas une annexe de la déchèterie. Elle doit récupérer des objets valorisables. Pédagogie doit être faite également.

CODEV : Bazar, la recyclerie de Niort, nous a alerté là-dessus : il y a 10-15 ans, les objets qui arrivaient étaient facilement réparables alors qu'aujourd'hui il arrive beaucoup d'objets ne pouvant pas être réparés/valorisés.

CODEV : acheter moins pour produire moins de dépenses : ça sera dans l'étude ?

CCMP : prise en compte des besoins en objets valorisés, des habitudes et comportements d'achat et d'usage... tout sera dans l'étude.

CODEV : quel est l'objectif précis de la comcom pour cette étude ?

CCMP :

- Baisser le tonnage – maîtriser le coût
- Ancrage territorial pour faire évoluer les comportements vers plus de sobriété

CODEV : donc le résultat de l'étude ne sera pas forcément une ressourcerie ?

CCMP : Potentiellement une, ou plusieurs... mais en s'appuyant sur l'existant.

CODEV : quel pourrait être notre rôle ? à part l'idée de la cartographie, on n'a pas d'axe précis à suivre.

CCMP : Si vous avez des envies, ne vous empêchez pas de continuer même s'il y a une étude en parallèle. Si vous faites cette cartographie, ça enrichira peut-être l'étude même. Ambition des élus, M. Chourré et M. Michelet, est bien de créer un maillage territorial avec de multiples acteurs.

CODEV : Au démarrage du groupe on avait l'impression d'aller sur un terrain non défriché... ce n'est pas le cas finalement. On peut co-construire / nourrir de propositions mais également peut-être être présents dans l'évaluation, peut-être en participant à l'élaboration d'indicateurs ? Le bureau d'études sera sans doute mieux placé que nous pour la cartographie...

CODEV : Quid du détournement d'usages d'objets ou de matériaux ?

CCMP : L'objectif est de développer des nouvelles filières à partir de ce qui arrive en déchetterie en évitant le gaspillage des ressources, donc c'est possible.

CODEV : électroménager ?

CCMP : nous avons un éco-organisme pour les DEEE ; pour la collectivité, il s'agit des recettes. L'enjeu est de garder l'équilibre pour assurer le coût de certaines activités relatives au fonctionnement des déchèteries.

CODEV : rencontres prévues avec des collectivités voisines qui font ça depuis longtemps ? Par exemple Bazar avec ces 11 salariés, qui fait des prestations de services pour la CAN.

CCMP : les cabinets d'études sollicités pour candidater à l'appel à projet de l'ADEME pour l'étude de faisabilité ont mentionné qu'ils rencontreraient les acteurs du territoire en lien avec la thématique. Libre à eux de rencontrer les recycleries existantes.

Soutien aux associations : Quand la Boite à Utiles est venue nous voir avec son projet ficelé, on a proposé un soutien en communication, véhicule, permanence en déchetterie. Selon les besoins et l'objectif de chaque association, on peut les accompagner.

Quel calendrier ?

Mai-Juin : lancement de l'étude

Avril 2024 : réception de l'étude

Calendrier de comités technique et de pilotage sera fait pendant l'étude.

Wilson : réflexion avant de partir : la filière BTP...